



PRÉFET
DES YVELINES

Liberté
Égalité
Fraternité

Service du cabinet
Bureau de la communication interministérielle

Versailles, le 10 mai 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOMMET CHOOSE FRANCE 2024 Restrictions de stationnement et de circulation aux abords du château de Versailles

Versailles accueille la 7^{ème} édition du sommet « Choose France » le lundi 13 mai 2024 au château de Versailles.

Afin d'assurer la sécurité du sommet, des restrictions de stationnement et de circulation aux abords du château de Versailles seront en vigueur.

1. Le stationnement

Le stationnement des véhicules de toute nature est temporairement interdit du dimanche 12 mai 2023 à 8h au lundi 13 mai 2023 à 00h :

- Rue de l'Indépendance Américaine
- Rue Pierre de Nolhac
- Rue Saint Julien
- Rue des Recollets
- Rue de la Chancellerie
- Place Gambetta
- Rue Robert de Cotte
- Avenue des États-Unis (entre le boulevard de la Reine et la place Alexandre 1^{er})
- Avenue de Sceaux (entre l'avenue de l'Europe et l'avenue Rockefeller)
- Avenue de Paris (entre l'avenue de l'Europe et l'avenue Rockefeller)
- Avenue de Saint-Cloud (entre la place Alexandre 1^{er} et l'avenue Rockefeller)

2. La circulation

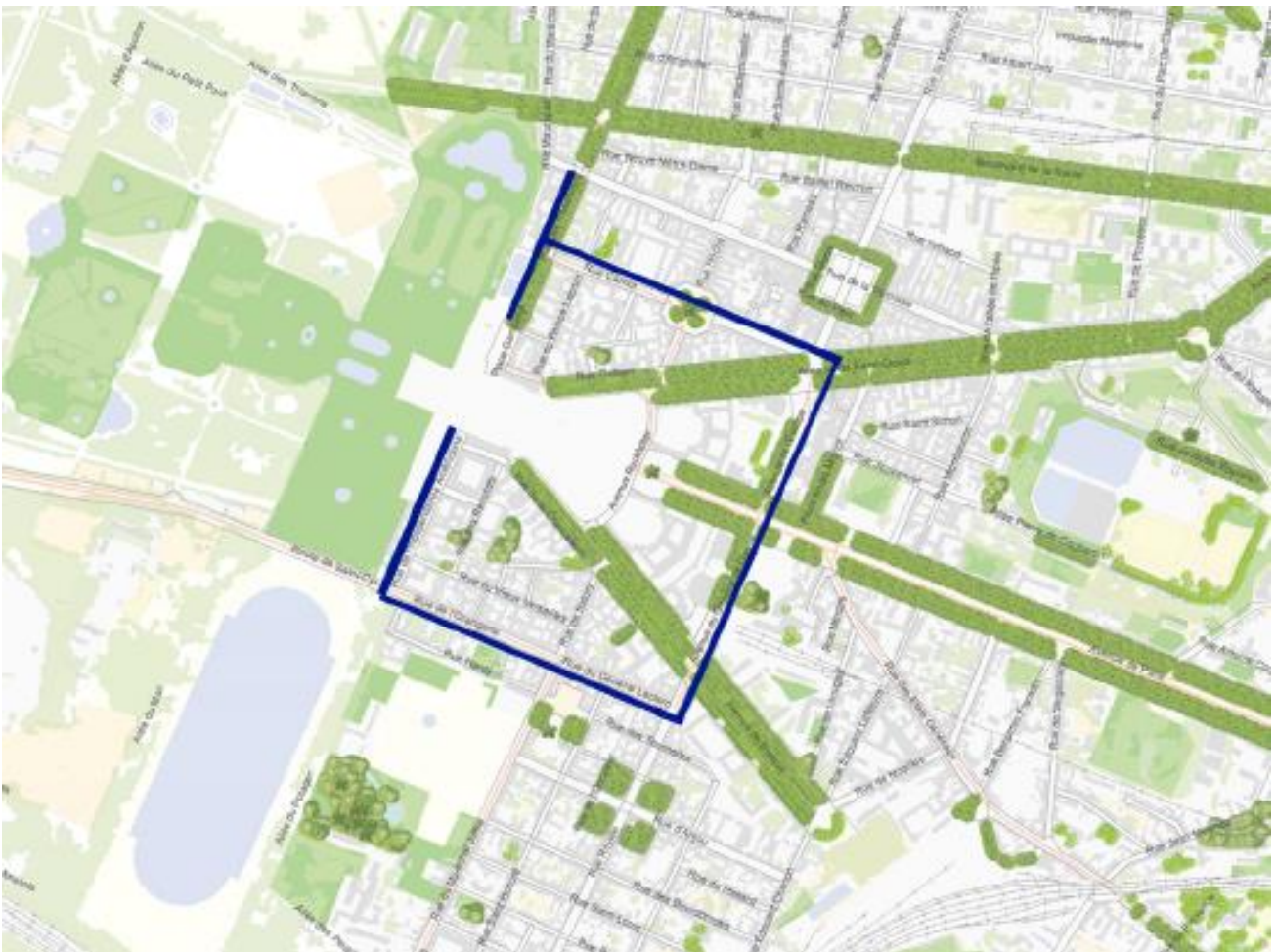
► **À l'exception des riverains munis d'un justificatif de domicile et des usagers exerçant une activité professionnelle** dans le périmètre délimité par la rue de l'Indépendance Américaine, rue de l'Orangerie, rue du Général Leclerc, avenue du Général De Gaulle, avenue de l'Europe, avenue de Carnot et rue des Réservoirs, **la circulation et le stationnement de véhicules de toute nature sont également interdits sur la place d'Arme du château de Versailles, du dimanche 12 mai 2024 à 18h au mardi 14 mai 2024 à 01h00.**

► **La circulation des véhicules de toute nature est interdite uniquement pendant le temps de passage des participants à l'évènement le lundi 13 mai 2023 de 00h à 24h :**

- Avenue des États-Unis (entre le boulevard de la Reine et la place Alexandre 1^{er})
- Avenue de Saint-Cloud (entre la place Alexandre 1^{er} et l'avenue Rockefeller)
- Avenue de Paris (entre l'avenue de l'Europe et l'avenue Rockefeller)
- Avenue de Sceaux (entre l'avenue Rockefeller et la rue Royale)
- Rue des Réservoirs (entre la place Gambetta et la rue de la Paroisse)

La circulation est interdite dans les deux sens sur la route départementale 10 le lundi 13 mai 2024 de 08h00 à minuit, entre Versailles et Saint-Cyr-L'École, dans les deux sens, sauf présentation d'une autorisation. Une déviation sera mise en place par D7, D307 et D186. Sur cette section, le stationnement y est interdit. Sur la même section, le stationnement sera interdit.

Le préfet des Yvelines recommande d'éviter le secteur, dans la mesure du possible.



3. Le bois de Satory en forêt domaniale de Versailles

L'accès aux parcelles 10 à 14 du bois de Satory en forêt domaniale de Versailles sera interdit du lundi 13 mai 2024 à 8h au mardi 14 mai 2024 à 1h.

4. Le parc du Château de Versailles

Le parc du château de Versailles sera fermé au public toute la journée du lundi 13 mai 2024.